

(d) à tout autre endroit où il est établi ou à toute autre partie de la Société dans le cadre des activités et qui a pour but les coûts soulevés au cours d'une période donnée de fonctionnement.

(d) si ces autres personnes ou les sociétés affiliées à la Société sont en mesure d'obtenir une subvention de la Commission dans le cadre d'un programme de subvention de la Société.

Atlantic Region Freight Assistance Act

Clause 11: This amendment would substitute a reference to subsection 8(2) of the *Maritime Freight Rates Act* for the reference to subsection 8(1.1) of that Act.

Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique

Article 11. — Substitution du paragraphe 8(2) au paragraphe 8(1.1) dans le renvoi à la *Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes*.

Bankruptcy Act

Clause 12: This amendment would delete a requirement that copies of the documents in question be sent to Statistics Canada.

Loi sur la faillite

Article 12. — Supprime l'obligation d'envoyer les documents en question à Statistique Canada.

Clause 13: This amendment would eliminate the need to obtain a court order before a bankrupt's mail can be redirected, except in the case of mail addressed to the bankrupt's residence. It would also delete obsolete references to telegrams.

Article 13. — Supprime le besoin d'obtenir une ordonnance du tribunal pour la réexpédition du courrier du failli, à l'exclusion du courrier adressé à sa résidence. Supprime la mention du télégramme, devenue désuète.